

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 838

Rubrik: Kurt Furgler : un homme d'Etat hors du commun

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

KURT FURGLER : UN HOMME D'ETAT HORS DU COMMUN

(réd.) Anticipant sur sa démission que personne n'attendait pour cette année, José Ribeaud a préparé un livre en français sur "Kurt Furgler à cœur ouvert", à paraître prochainement aux éditions de l'Aire, qui nous ont autorisé à publier ici le texte qu'Yvette Jaggi avait écrit à la fin de l'an dernier pour cet ouvrage. Autre sensibilité, autre vision de l'homme, André Gavillet a tenu également à apporter sa contribution à l'hommage que DP rend aujourd'hui à ce politicien d'une envergure trop large pour notre petit pays.

Admirable, donc résistible

■ (y) Le personnage KF est admirablement construit. Lisse comme une façade toujours neuve, il n'offre guère de prise à la critique facile. Il force même carrément le respect, celui que l'on doit à l'effort continu, concerté, cohérent, mené sans relâche ni concession.

La tête KF fonctionne parfaitement. Ordonnée et rapide comme une mémoire d'ordinateur, elle peut livrer à tout instant et sur tout sujet un vaste et brillant exposé d'une logique sans faille, et offrir en permanence le spectacle séduisant de l'intelligence à l'oeuvre.

L'homme KF sert à merveille le personnage et le cerveau. Il en laisse clairement apparaître l'impressionnante qualité ; mais il possède aussi l'art de les tempérer pour les rendre acceptables par tous ceux qui ne lui pardonneraient pas de planer toujours si haut, et doivent se contenter de jalousez.

"Fazit", comme il dirait lui-même : M. Kurt Furgler est un être supérieur, qui recherche et mérite la considération générale, et que personnellement je trouve admirable. Cela d'autant que, derrière la machine bien huilée et le discours impeccable, il y a - heureusement - ces petits travers qui, loin de gâter l'image, l'améliorent en l'humanisant : ce tempérament de zélateur continual, cette tendance à en faire juste un peu trop, et surtout cette volonté pathé-

tique de voir en tous des "partenaires", promptement mis en demeure de "dialoguer".

Certes, tant de générosité dans l'effort prend parfois chez M. Furgler les allures d'un prosélytisme tellement empressé qu'il supporte mal la contradiction, et n'en perçoit pas toujours l'éventuel bien-fondé. Mais son engagement passionné nous vaut d'autres effets, beaucoup plus sympathiques au fond. J'aime par exemple cette manière qu'a M. Furgler de s'embarquer pour des destinations lointaines, ou de s'aventurer sur des terrains difficiles, et cela dans un pays où l'esprit visionnaire et l'audace politique ne bénéficient pas (plus ?) d'une grande considération.

Car il fallait oser l'écrire, ce projet de nouvelle Constitution que la Confédération ne recevra pas en cadeau pour son 700ème anniversaire ! Et il fallait oser la prendre, cette décision d'investir la forteresse de l'Economie publique, tenue depuis des décennies par les radicaux, qui l'avaient rarement délaissée en 134 ans de Conseil fédéral.

L'audace d'entreprendre ne garantit

pas le succès de l'entreprise. A en juger d'après sa difficulté récente à prendre certaines décisions, M. Furgler a sans doute présumé de ses propres forces ; ou bien il a plus simplement sous-évalué celles qui se manifestent dans les conflits d'intérêts économiques et financiers, infiniment plus durs que les confrontations avec des cantons épis de fédéralisme, ou des promoteurs énervés par la Lex.

La plus fine argumentation, le plus étincelant discours, l'appel le plus vibrant au "partenariat" n'impressionnent guère ceux qui réclament des avantages plus concrets : les patrons, les salariés, les exportateurs, les paysans, les arts et les métiers, les cartels et autres lobbies, si bien implantés chez nous. Tous des exigeants qui veulent en général moins d'Etat pour les autres, et en revendent davantage pour eux-mêmes. Tous des gens et des groupements que le meilleur des hommes de gouvernement ne parviendra pas à convaincre, mais qu'il pourra au mieux, s'il procède habilement, renvoyer dos à dos.

Pour celui dont la carrière "flambe" depuis l'affaire des Mirage, le temps des victoires à la Pyrrhus est arrivé. Suffiront-elles à celui qui attend des francs succès, et qui ne saurait se contenter de compenser un échec du genre de la fameuse garantie contre les risques à l'innovation, par la gloire momentanée de recevoir à Genève les deux Grands de ce monde.

Le missionnaire

■ (ag) Kurt Furgler se leva pour répondre.

La scène se déroulait à Dorigny. L'Institut international de droit, dont l'exploitation est financée entièrement par la Confédération (et dont la construction fut rendue possible par un don généreux de la Fondation Schindler, double cadeau public et privé fait aux Vaudois) avait été inauguré. Le Conseil d'Etat recevait le Chef du Département fédéral de

Justice et Police qui, beau joueur, malgré la résistance qu'il avait rencontrée dans ce canton pour plusieurs de ses projets, avait favorisé la candidature vaudoise. Edouard Debétaz présidait, et fidèle à son tempérament, poussa le remerciement jusqu'à la déclaration d'affection. Distinguant les affrontements politiques et les relations humaines, il finit par un : "on vous aime". (Pas "on vous aime bien", qui aurait été

Dis-moi comment tu roules...

trop familier, ni "nous vous aimons" qui aurait été trop direct, mais "on..."). Kurt Furgler, homme de théâtre et polyglotte, sut interpréter ce quart d'heure vaudois, mais il fut touché. Et il répondit par une profession de foi.

Sa conviction profonde était que toute société, et la Suisse n'échappe pas à la loi générale, affronte des problèmes d'évolution. L'homme d'Etat ne doit pas faire confiance au temps qui décante ou arrange ; il doit, en prenant des risques, relever le défi comme s'il lui était personnellement lancé.

Un tel engagement n'était pas celui d'un réformiste. Le réformiste croit ou veut croire à un progrès peut-être possible, vers lequel on ne marche qu'à petits pas. La vision furglierienne était de l'ordre du dramatique. L'acteur qu'il était, - parfois bon, parfois cabotin - donnait l'impression qu'il jouait un rôle. Mais s'il jouait, c'est qu'il interprétait l'histoire et la politique en termes de théâtre. Le même mot peut désigner celui qui joue et celui qui agit. Furgler était et se voulait acteur.

Sa dramaturgie politique impliquait la perception et l'anticipation des dangers, des menaces auxquels il fallait échapper par les vertus et la vertu du héros. Pour que la tragédie n'aille pas vers un dénouement fatal, il faut que le héros intervienne assez tôt, et non au cinquième acte. Furgler se voulait plus rapide que Zorro.

Il se sentait de la sorte investi, non pas seulement d'une responsabilité, mais d'une mission. C'était un missionnaire.

Je me souviens d'une autre scène.

Devant les représentants de tous les Cantons réunis, Furgler tentait de démontrer que l'utilisation des procédures d'exception (art. 89 bis) était légitime pour permettre à la Confédération d'améliorer son budget. C'était une mauvaise cause défendue par un avocat brillant. L'aisance intellectuelle peut faire croire que tout est, verbalement, démontrable. Cet homme de conviction était tenté, parfois y succombant, par les facilités du sophiste.

Il fut donc heureux que ce magistrat passionné de bien public mais que menaçait le goût de la dramatisation, il fut donc sain que cet homme de grande intelligence que guettait la facilité du "tout-démontrable" ait rencontré de solides résistances, celles de la collégialité et celles de la démocratie directe. Il entendit ainsi des répliques qui n'étaient pas dans le texte préparé. Perdant le beau rôle, il fut astreint à jouer un rôle de moindre gloire, mais qui ne l'a pas amoindri. Du théâtre noble à la réalité lente.

(nam) Dans notre dernière édition, nous avons présenté le modèle Eco-bonus, élaboré par l'AST, qui vise à diminuer la consommation de carburant par le prélèvement d'une surtaxe incitative. Nous avons dit que ce modèle mériterait d'être affiné, car l'idée en soi nous a paru bonne. Lors de sa sortie en juin 85, la brochure Eco-bonus n'avait d'ailleurs pas récolté que des critiques.

La pollution de l'air et la mort des forêts sont des problèmes que plus personne ne songerait à nier. Par contre, dès que des solutions sont proposées, elles rencontrent un écho de moins en moins favorable au fur et à mesure que l'on s'approche des milieux auxquels des sacrifices risquent d'être demandés. Quoi de plus naturel ? Chacun s'inquiète de voir jaunir les aiguilles des sapins, mais le remède proposé (réduction du trafic) paraît pire que le mal à la majorité des automobilistes. L'usine Ciba-Geigy de Monthey fait œuvre d'écologie en expérimentant des méthodes "douces" de lutte anti-parasitaire dans son domaine des Barges, mais il aura fallu attendre 1986 pour la voir consacrer 20% de ses investissements à la réduction des nuisances qu'elle occasionne, lesquelles se situent depuis des années en dehors des normes admises (24 heures du 23 octobre).

Rien d'étonnant donc à ce que les réactions les plus virulentes contre l'Eco-bonus émanent des milieux automobiles. Tour à tour la Fédération routière suisse, l'ACS et l'Auto-Club romand, dont le président Luc Hafner fait également passer son message par le courrier des lecteurs de la *Tribune de Genève*, qualifient le modèle d'anti-économique, de bêtise asociale, et lui trouvent des relents de dirigisme et de planification. Des chroniqueurs "indépendants" s'acharnent également contre l'Eco-bonus. C'est le cas de José Bessard, de l'agence Correspondance politique suisse, qui le qualifie de "bricolage d'apprenti sorcier". A peine moins virulents, P.A. Lugrinbuhl de l'*Est vaudois*, qui parle de "retour au Moyen-âge" et Joël Hiroz du *Nouvelliste* : "la nature oui, l'imbécilité non".

Alors, aux orties l'Eco-Bonus ? Pas tout à fait, car en feuilletant la presse de cette fin du mois de juin 85, on trouve aussi quelques articles "neutres", qui se contentent de présenter le modèle de manière non polémique. C'est le cas notamment du *Courrier*, de *La Liberté* et de la *Tribune de Genève*. *Le Cheminot* (organe du syndicat des cheminots - SEV) reproduit même sur une pleine page la quasi-intégralité de la brochure avec un titre-choc : "génial".

Malgré cela, la discussion publique que souhaitait l'AST n'a pas eu lieu. Comme cela est souvent le cas, quelques jours après le lancement de l'idée, celle-ci sombre dans l'oubli au moment où la presse cesse d'en parler. Quelques lettres de lecteurs et puis plus rien. Les suites politiques de l'affaire ne furent guère plus spectaculaires. Reprise dans une version édulcorée par l'indépendant Franz Jaeger et la libérale Monique Bauer sous forme de deux motions déposées aux Chambres, l'idée n'a rencontré aucun écho auprès des parlementaires.

Certes le système proposé tient du remède de cheval : 3 fr. le litre d'essence, ça fait mal, même si chacun d'entre nous peut s'attendre à toucher 1000 fr. de bonus à la fin de l'année. Et pourtant : en temps de guerre, personne ne s'offusquerait de voir le Conseil fédéral prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde de l'indépendance du pays, au besoin en restreignant les libertés. Nous n'en sommes pas là, mais la situation de notre environnement est grave. Une restriction du trafic consentie librement serait une excellente occasion pour les Suisses de faire montre de sens civique et de solidarité.